

# La Lettre d'information communale

## GESTION DE CRISE

Les élections municipales du 15 mars 2020 ont eu lieu dans un contexte complètement inédit, le pays, le monde entier, devant faire face à une crise sanitaire d'envergure, et au moment même où l'épidémie s'est aggravée. L'ambiance était forcément particulière, plombée par les incertitudes et les impacts importants de cette **crise sanitaire**, sur le plan humain, social, économique...

Le gouvernement a décidé le **report d'installation des nouveaux conseils municipaux** : les 27 conseillers municipaux éliront dans quelques semaines le maire et les adjoints.

En attendant, les élus en place poursuivent leur mission, en se concentrant sur la gestion de la crise au niveau local, en relation avec les autorités, et en appliquant les directives de l'État : malgré la fermeture de la mairie, la **continuité des services municipaux est assurée par téléphone**, un service minimum d'accueil périscolaire est en place depuis le début du confinement pour les **enfants de personnels soignants**, un service d'astreinte technique fonctionne pour assurer la **sécurité et la salubrité publique**. Au quotidien, de nombreux échanges ont lieu avec les professionnels de santé, l'EHPAD, les acteurs sociaux, les commerçants en alimentaire afin de faciliter leur action **au service de la population**.

Les **mesures de confinement** se poursuivent au mois d'avril et nous devons limiter au maximum nos déplacements, nos contacts physiques, afin de diminuer le risque de contaminations et ne pas submerger nos services de santé. Le télétravail, les échanges téléphoniques nous donnent des **possibilités d'agir à distance**, y compris pour assurer la solidarité entre les habitants, et tenter de rompre la solitude et la peur qui peut s'installer dans la durée. **Un appel à la population est lancé pour faire connaître à la mairie (contacter le CCAS au 02 99 43 41 82) les situations de détresse** dans votre entourage, à proximité de chez vous.

Thierry Restif, Maire de Retiers



La maison de santé pluridisciplinaire de Retiers a mis en place un accueil dédié aux patients atteints du Coronavirus afin de réserver le recours aux urgences hospitalières aux patients présentant une détresse respiratoire ou des signes de gravité.

## GROS PLAN ENSEMBLE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

Face à l'épidémie de coronavirus Covid-19, les professionnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens, se mobilisent pour créer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients COVID 19, tout en assurant le suivi des autres pathologies.

Le personnel des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) se démène pour protéger et prendre soin de nos aînés. Les **services d'aide à domicile** interviennent chez les particuliers, notamment les seniors, pour les aider dans leur quotidien. Bien sûr, d'autres corps de métier jouent aussi un rôle essentiel, au cœur de cette crise sanitaire.

Les soignants le disent, la meilleure aide que nous pouvons leur apporter, c'est de **RESPECTER LE CONFINEMENT** afin de limiter au maximum les contacts et les risques de propagation.

À Retiers, sur le territoire, comme dans toutes les régions, les **gestes de solidarité** et marques de sympathie fleurissent : collectivités, entreprises, particuliers, associations, nombreux sont ceux qui veulent exprimer leur soutien, tout en restant confinés.

Dans les quartiers, la solidarité s'organise, pour trouver des solutions de garde pour les enfants de

personnel soignant, faire les courses pour la voisine. Dans certains lotissements, à 20h, les habitants frappent dans les mains en musique, en pensant aux malades et au personnel hospitalier.

Des dons de différents équipements de protection individuelle ont été octroyés par des entreprises et des particuliers. La commune de Retiers et la communauté de communes ont distribué des masques de protection en stock aux professionnels. Ces derniers tiennent à remercier tous les donateurs.

L'appel aux dons se poursuit : contacter la mairie au 02 99 43 41 83 ou 02 99 43 09 16 (*masques, surblouses, charlottes, surchaussures, lunettes de protection désinfectables et solutions hydro-alcooliques*). Par ailleurs, en lien avec les EHPAD du secteur, des couturiers locaux fabriquent des masques en tissu, pour dépanner dans certaines situations. De plus, nombreux sont les contacts téléphoniques pour **prendre des nouvelles et rompre la solitude**.

## Services municipaux

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE**  
la mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 2 mai.

**MAIRIE**  
02 99 43 51 41  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00  
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus en dehors des horaires d'ouverture 06 46 41 41 92

**SERVICE URBANISME**  
02 99 43 09 20  
Lundi, mardi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00

**SERVICE TECHNIQUE**  
02 99 43 09 16  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

**MÉDIATHÈQUE**  
02 99 43 68 63  
16h30>18h30  
9h30>12h00/14h00>18h00  
15h00>18h30  
9h30>13h30

Compte tenu des limitations réglementaires actuelles, la médiathèque et la déchetterie sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

**DÉCHETTERIE**  
02 99 43 40 17  
10h00>12h00  
9h00>12h00/14h00>18h00  
14h00>18h00  
9h00>12h00/14h00>18h00

## Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

**ASSISTANTE SOCIALE CDAS**  
À la mairie - Retiers  
le mardi et 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi matin  
RDV 02 99 47 57 80

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**  
RDV 02 99 47 57 80

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h>12h  
**Maison du développement**  
2<sup>e</sup> vendredi à Janzé  
4<sup>e</sup> vendredi à Martigné-Ferchaud  
RDV 02 99 43 64 87

**ASSISTANTE SOCIALE MSA**  
Centre Social de La Guerche  
RDV 02 99 96 22 44

**NOURRISSONS**  
Maison médicale de garde  
- Pesée : jeudi 23 avril de 14h à 17h  
- Consultation PMI : jeudi 9 & 23 avril de 9h00 à 12h00  
RDV 02 99 47 57 80

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.**  
RDV 02 99 02 35 17  
www.ille-et-vilaine.fr

**CAF**  
Bureau 1 - cour de la mairie  
Vendredi 10 avril 14h-16h

**RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)**  
Maison du Développement  
mardi : 14h>19h  
vendredi : 13h30>16h30  
RDV 02 99 43 44 16

**PERMANENCES JURIDIQUES**  
- notaire, huissier et avocat  
RDV 02 99 43 64 87  
- conciliateur de justice  
Pas de permanence

**CARAC**  
RDV 09 69 32 50 50

**SECOURS CATHOLIQUE**  
- Permanence les 18 avril de 10h à 12h (Bld Alphonse-Richard)  
- Local meubles : premier samedi du mois (rue de la Tannerie) 10h-12h  
sc240retiers@gmail.com  
ou 06 31 82 22 74

**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
Maison du développement  
Tous les mercredis 14h>17h30

**CARSAT**  
Accueil à La Guerche  
RDV 39 60

**BOUTIQUE DE GESTION**  
Les jeudi après-midi, bureau n°1  
RDV 02 99 86 07 47

**ARCHITECTE-CONSEIL**  
Mardi 21 avril 14h>16h30  
RDV 02 99 43 51 41

**CICAS**  
0820 200 189

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Centre Hospitalier  
rue Armand Jouault - Janzé  
02 99 43 44 45  
Samedi : 12h>20h  
Dimanche : 8h>20h  
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

**POMPES FUNÈBRES**  
Christian CHAPELET  
02 99 43 12 12

**CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**  
Bureau 1 cour de la mairie  
Tous les jeudis 9h >12h

**INFIRMIERS**  
Centre de soins - A.D.M.R.  
02 99 43 52 80  
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD  
02 99 43 65 41

**DÉFIBRILLATEURS**  
• À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Cinéma Le Restéria, Espace Pierre de Coubertin.  
• À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), Cour de l'École CADOU.

**CPAM**  
Accueil à Janzé ou La Guerche,  
Uniquement sur RDV 36 46

**TAXIS-AMBULANCES**  
Ambulances BANCEL  
02 99 43 61 61

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Compte tenu des limitations réglementaires actuelles, les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Attention : En raison de l'épidémie de coronavirus, des manifestations peuvent être annulées ou reportées.

**BRADERIE FESTIVE**  
Samedi 25 avril (sous réserve) de 9 h 30 à 12 h sur le parking de Super U. Les bénévoles du Secours Catholique vous feront un excellent accueil : café, galette saucisse, etc ...

**SAISON CULTURELLE**  
Samedi 16 mai à 20h30 à la salle polyvalente de Retiers, conte, théâtre d'objets et vodka d'Irina DACHTA par la Compagnie ZUSVEX.  
*Irina est une petite dame qui traîne ses objets magiques comme d'autres traînent leurs casseroles. Débarquée d'un pays lointain avec sa chapka, elle nous accueille et sans en avoir l'air, elle nous embarque dans son histoire, une aventure, que dis-je une épopée.*  
Tarifs : Plein : 9 €, Réduit : 7.50 €, Famille : 20 €. Tout public à partir de 11 ans.  
➔ 02 99 43 64 87

**VIDE GRENIER**  
Dimanche 10 mai, au Champ de Foire, route de Marcillé-Robert, l'APEEP organise son vide-grenier.  
Restauration sur place.  
1.50 € le m linéaire - Minimum 2 m  
➔ apeepretiers2017@gmail.com  
et 06 73 28 31 57

**FOIRE DE RETIERS**  
En raison du contexte actuel, la foire de Retiers et les deux dîners spectacles équestres sont annulés.  
➔ 02 99 43 52 47

**EVS CROCQ'VACANCES**  
Accueil de loisirs : les activités d'avril (accueil du mercredi et vacances d'avril) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.  
Séjours d'été : Inscriptions des adhérents et non adhérents, se renseigner auprès de l'association pour les modalités

- Séjour équitation pour les enfants entrant en CP/CE1 le 6 et 7 juillet et pour ceux entrant du CE2 au CM2 du 8 au 10 juillet.
- Séjour multisports aventure du CE2 au CM2 du 13 au 17 juillet
- Séjour multisports VTT du CE2 au CM2 du 20 au 24 juillet

**Stage découverte céramique/poterie** : Du 20 au 24 avril en demi-journée, Camille, céramiste diplômée des arts décoratifs dispensera ses conseils lors de cette formation. (sous réserve)  
Tarif : 70 € les 5 demi-journées.

**Offres d'emploi** : Recherche animateurs BAFA diplômés expérimentés sur les sites de Retiers, le Theil et Marcillé.  
➔ 02 99 43 69 27

## CONSTRUCTION FERRIER

Située au lieu-dit 22 La Haute Mousse, la société « CONSTRUCTION FERRIER » est à votre disposition pour tous vos **travaux de maçonnerie** (neuf, rénovation, tailleur de pierre...).  
➔ 06 58 05 06 23



**STRATÉGIE & FORMATION**  
Pascale DESRUELLE propose ses services en tant que **consultante en formation management** auprès des entreprises et organismes de formation. Elle effectue également de l'accompagnement des salariés ou des personnes en reconversion.  
➔ 06 07 67 40 53  
La Loire  
www.strategie-form.com



## COMÉDIE MUSICALE

Vendredi 12 à 20h, samedi 13 à 20h et dimanche 14 juin à 15h au Gentieg de Janzé, le Collège Saint-Joseph de Martigné-Ferchaud crée son projet fédérateur : une comédie musicale.  
Des personnages perdus dans les méandres de leur quotidien désenchanté embarquent dans un étrange avion en quête du Bonheur. En chemin, ils vont se découvrir, grandir et rencontrer des Sages. Un conte moderne sur un thème universel avec 234 élèves participants.  
Tarifs : 5 € pour les moins de 15 ans et 7 € pour les plus de 15 ans.  
➔ 02 99 47 90 20

## RANDONNÉES PÉDESTRES

Compte tenu des limitations réglementaires actuelles, les randonnées sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## État civil

**NAISSANCE**  
1/02 Maël NAVINEL, 8 rue des Érables  
12/02 Agathe GALLERAND, 8 Chemin des Sources

**DÉCÈS**  
29/01 Francis LOUIS, 25 rue Victor Hugo  
1/02 Joseph BLANCHARD, 14 rue du Docteur Guyot  
4/02 Marcel NEVEU, 4 résidence des Peupliers  
9/02 Raymond HAUBOIS, 10 rue Lamennais  
12/02 Jean MOREL, 31 boulevard Henri Rajot  
21/02 Joseph DOURDAIN, 4 rue Robert d'Arbrissel

27/02 Joseph CATELLIER, 2 impasse Henri Dunant  
1/03 Paul JUGÉ, 2 La Forge Cochère



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **Modification de statuts** : L'État a décidé la mise en place d'un réseau de Maison France Services (MFS) permettant aux habitants de procéder aux principales démarches administratives au plus près de chez eux.

Dans cette même optique, le Département propose d'expérimenter un dispositif itinérant appelé Bus France Services sur deux territoires dont Roche aux Fées Communauté.

Afin de permettre à la Communauté de communes de participer financièrement à cette expérimentation, le Conseil Municipal

approuve l'ajout de la compétence facultative : « Participation financière à l'expérimentation d'un « Bus France Service » aux statuts de Roche aux Fées Communauté.

- **Groupement de commandes** : Adhésion au groupement de commandes proposé par Roche aux Fées Communauté : Marché de contrôle périodique des installations électriques, de gaz et de cuisson.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil décide de créer un poste d'animateur à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2020, et un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, suite au départ à la retraite du mécanicien.

## TAUX IMPOSITION 2020

Reconduction des taux de 2019 en 2020.

	VOTE
Taxe d'Habitation	13.30 %
Foncier Bâti	14.73 %
Foncier Non Bâti	30.79 %

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 ET DES BUDGETS 2020

### 1. COMMUNE

**A. Compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du receveur municipal**

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	4 082 155.35 €	1 377 366.03 €
Dépenses réalisées	3 610 528.45 €	1 324 282.13 €
Excédent	471 626.90 €	53 083.90 €

**B. Budget primitif** : Le budget 2020 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 4 030 213.00 €
- section d'investissement : 3 344 634.00 €

## SENIORS EN VACANCES

Les CCAS du secteur organisent un séjour à Guidel (Morbihan) du **21 au 25 septembre 2020** inclus dans le cadre des seniors en vacances de l'ANCV. Ce séjour est réservé en priorité aux seniors non imposables (places limitées). Renseignements et inscriptions avant le 30 avril

➡ Marie-Christine au 02 99 43 41 82

## ANIMATIONS SENIORS

Les animations seniors sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 ET DES BUDGETS 2020 (suite)

### 2. LOTISSEMENT LE CHÊNE VERT 2

**A. Compte administratif 2019, conforme au compte de gestion du receveur municipal**

	Section fonctionnement	Section Investissement
Recettes réalisées	299 700.99 €	272 039.00 €
Dépenses réalisées	305 609.08 €	421 857.57 €
Déficit de clôture	-5 908.09 €	-149 818.57 €
Excédent antérieur reporté	453 860.79 €	
Excédent au 31/12/2019	447 952.70 €	
Déficit antérieur reporté		-72 039.00 €
Déficit au 31/12/2019		-221 857.57 €

**B. Budget primitif** : Le budget 2020 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 487 958.00 €
- section d'investissement : 221 858.00 €

### 3 - LOTISSEMENT DU SABOT DORÉ

La Commune a le projet de créer un lotissement communal au niveau du Sabot Doré.

**Budget primitif** : Le budget 2020 s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 209 705.00 €
- section d'investissement : 209 700.00 €

## 4. ASSAINISSEMENT

**A. Compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du receveur municipal**

	Section fonctionnement	Section investissement
Recettes réalisées	292 824.09 €	55 698.10 €
Dépenses réalisées	212 090.36 €	295 108.50 €
Excédent de clôture	80 733.73 €	
Déficit de clôture		- 239 410.40 €
Excédent antérieur reporté	199 608.52 €	412 107.38 €
Excédent au 31/12/2019	280 342.25 €	172 696.98 €

**B. Budget primitif** :

- Le budget 2020 s'équilibre comme suit :
- section de fonctionnement : 564 412.00 €
- section d'investissement : 560 209.00 €

## INFORMATIONS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

### Maison de santé pluridisciplinaire

Les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sont mobilisés pour faire face à l'épidémie de COVID19, tout en assurant pleinement la continuité des soins courants pour leurs patients. Afin de vous accueillir dans de bonnes conditions de sécurité, les conditions d'accès suivantes sont mises en place :

- **Les patients présentant de la fièvre isolée ou avec signes respiratoires**, ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux habituels de la MSP. Un **circuit spécifique** est prévu pour la prise en charge médicale de ces malades, qui après contact téléphonique, pourront être examinés dans une salle de consultation dédiée, avec accès extérieur et mesures d'hygiène renforcées (dont port de masque obligatoire).

- En dehors de cette situation, les patients seront accueillis dans les conditions habituelles.

- Afin de limiter la circulation des personnes dans les locaux, il vous est demandé de ne venir accompagné que si nécessaire (un accompagnant maximum). Dans certaines situations, les médecins pourront juger préférable de voir leur patient en téléconsultation.

### La téléconsultation, comment ça marche ?

Dans certaines situations, pour éviter le déplacement des patients, par exemple lors du renouvellement d'une ordonnance, les médecins utilisent la **téléconsultation via votre smartphone** : le médecin invite par sms à créer un compte sur une application. En période d'épidémie, les téléconsultations sont **gratuites** pour le patient (prise en charge à 100% par la CPAM).

## DES MESURES BARRIÈRES SIMPLES

**Bien se laver les mains** est le premier geste-barrière contre la propagation du coronavirus. Ne pas se toucher le visage est également recommandé.

Le gel hydroalcoolique doit être réservé aux situations où un point d'eau n'est pas accessible.

**Les masques homologués sont à réserver aux professionnels de santé et personnels soignants** et l'utilisation doit être raisonnée pour éviter la pénurie. Le port du masque n'est efficace que s'il est accompagné de gestes adaptés évitant sa contamination. Dans les situations non médicales, l'utilisation de masques en tissu, lavables, est une alternative. Il faut **privilégier la distanciation** (se mettre à plus d'un mètre), et trouver des solutions techniques, par exemple, un plexiglass pour les commerçants.

## BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, le **mercredi 22 avril** dans l'agglomération et le **mercredi 14 avril** dans les lotissements.

**Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.**

**CORONAVIRUS COVID19**

En cas de :

- Fièvre
- avec ou sans signes respiratoires,

afin de limiter la propagation du virus et la transmission aux personnes fragiles,

➔ L'ACCES HABITUEL A LA MAISON DE SANTE N'EST PAS AUTORISE

Appelez le secrétariat au  
02 99 43 09 09

Si nécessaire,  
vous pourrez être vu par un médecin en téléconsultation

ou examiné dans une salle de consultation dédiée

- Accès extérieur sur la gauche du bâtiment (fléchage)
- Sur rendez-vous

Portez un masque si vous en disposez

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT OBLIGATOIRE

Depuis le 17 mars, le confinement des habitants doit réduire au strict minimum les contacts et déplacements. En cas de nécessité absolue, une dérogation est possible à condition de disposer d'une attestation pour chaque déplacement. Si vous n'avez pas internet, un **modèle est disponible chez les commerçants**, et vous pouvez réécrire sur papier libre les conditions de chaque déplacement.

## MAINTIEN DES SERVICES COMMUNAUX

Dans la mesure du possible, les services municipaux ci-dessous restent joignables.



Accueil	02 99 43 51 41	mairie@retiers.fr
Etat civil	02 99 43 41 86	i.deme-etatcivil@retiers.fr
Communication	02 99 43 41 81	v.liot-accueil@retiers.fr
Service enfance jeunesse scolaire	06 37 19 43 24	coordinationscolaire@retiers.fr
CCAS	02 99 43 41 82	mc.chatellier-ccas@retiers.fr
Service technique	02 99 43 41 83	m.buret-dst@retiers.fr
Service urbanisme		urbanisme@retiers.fr

## ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



### ROCHE AUX FEES COMMUNAUTÉ

02 99 43 64 87

**Le TAD / Transport à domicile Mobilifée** reste à votre disposition pour répondre à vos besoins tels que courses alimentaires (avec priorité sur vos communes) et vos déplacements de santé sur l'ensemble du territoire.

**Le RIPAME** (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) 02 99 43 44 16

**Le Point Information Jeunesse** 06 30 65 32 86

**La Canopée** (espace co-working) 06 67 35 66 00

**La Mission Locale** 02 99 75 18 07

**Le Point Accueil Emploi** 02 99 47 16 67

**La Boutique de gestion** 06 30 65 32 86

**Les fablabs** 02 99 86 07 47

**Médiathèque** 07 84 00 15 71

**The Box pour les ados** (répond à leurs différentes interrogations) 02 99 43 68 63

**Le HangArt, la piscine Les Ondines ainsi que le réseau de médiathèques LIBELLULE ferment également l'accueil au public.** 06 33 73 72 05

## SERVICES PRATIQUES

**LA POSTE** 02 99 47 45 40  
Le bureau de Poste de Retiers est fermé. La Poste priorise la distribution du courrier, des recommandés, des colis... La distribution des imprimés publicitaires est pour le moment suspendue.

**TRÉSOR PUBLIC de RETIERS** 02 99 43 51 06

## AUTRES CONTACTS

**AGENCE DÉPARTEMENTALE DU PAYS DE VITRÉ** 02 99 02 46 50

**CLIC** (Centres Locaux d'information et de Coordination) 02 23 55 51 44

**MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) 0 800 35 35 05

**CDAS** (Centre Départemental d'Action Sociale – assistantes sociales) 02 99 47 57 80

**MSA** (Mutualité Sociale Agricole – assistantes sociales) 02 99 96 22 44

**ADMR** (Aide à domicile) 02 99 43 45 33

**LE SECOURS CATHOLIQUE** 06 31 82 22 74

**CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) 0 810 25 35 10

**LE RELAIS POUR L'EMPLOI** 02 99 43 60 66

**SOLiUD'ÉCOUTE** par les petits frères des pauvres (pour les plus de 50 ans) 0 800 47 47 88

**PRESBYTÈRE** (Pour les personnes qui ont besoin de discuter, Daniel BOUÉ est à votre écoute) 02 99 43 51 43

**SMICTOM** 02 99 74 44 47

- Les déchèteries sont fermées et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- **La collecte des ordures ménagères et celle du tri sélectif sont assurées normalement.** Tous les chauffeurs sont présents et ont un justificatif permanent pour circuler. Une astreinte a été mise en place pour toutes les réparations urgentes qui empêcheraient le bon déroulement de la collecte.

Les informations ci-dessus sont celles que nous possédons au moment de l'impression de la Lettre, elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

**SOYONS CITOYENS ET SOLIDAIRES** Pour l'intérêt de tous, il est important que chacun respecte les consignes émises par les autorités et fasse preuve d'un comportement solidaire. Limiter ses déplacements, faire ses achats en quantité raisonnable, par exemple, participent à l'effort commun. N'oublions pas de penser aux autres !